

Le Centre Psycho – Médico - Social

Information et Ecoute

Aide au processus d'orientation

Promotion de la santé à l'école

Tout au long de sa scolarité, les Centres PMS offrent un accompagnement et un suivi psychologique, médical et social pour tous les élèves. Ils sont attentifs à toute demande venant des parents, des élèves ou des enseignants afin d'informer, de repérer des difficultés éventuelles et de proposer les aides nécessaires pour y remédier.

Les centres PMS sont indépendants des écoles. Ils travaillent en étroite collaboration avec elles et avec les familles. Avec tous les partenaires du système éducatif, dans une action conjointe, ils contribuent à l'épanouissement et à l'autonomie des enfants et des adolescents.

Dans une optique d'orientation tout au long de la vie, une de leurs missions vise à soutenir l'élève dans la construction positive de son projet de vie personnelle, scolaire et professionnel



Leur service est

GRATUIT

Tout élève/famille peut demander à consulter le centre PMS de l'école.

Lors de l'inscription d'un élève dans une école, les parents sont libres d'accepter ou de refuser les interventions du centre PMS. En cas de refus, les parents doivent prendre contact avec la Direction du centre dont l'adresse est reprise ci-dessus, Direction qui leur transmettra le document légalement requis à cette fin. Les missions relevant du décret de la promotion de la santé à l'école, comme les bilans de santé sont obligatoires.

CONSULTATIF

Face aux avis donnés par le centre, les parents gardent toujours leur liberté de décision. Dans certains cas, l'intervention du centre est obligatoire (ex: dérogation d'âge dans le fondamental, orientation et suivi vers l'enseignement spécialisé).

SOU MIS AU SECRET PROFESSIONNEL

Le centre PMS travaille dans le cadre d'une équipe tri-disciplinaire : chaque centre est composé de psychologues, d'assistants sociaux et d'infirmiers, ce qui permet de réfléchir et d'agir en tenant compte des trois dimensions de la personne (sociale, physique et médicale, psycho-pédagogique) de manière à apporter une réponse globale la plus efficace possible.

Comment contacter le centre PMS ?

L'école que vous avez choisie est desservie par un centre psycho-médico-social, organisé par le réseau de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Son siège administratif et ses bureaux sont situés :

32 Bd de l'hôpital à 7800 Ath.

Tél : 068/84.29.19 fax : 068/28.74.45

E-Mail : info@cpmscfath.be

La manière la plus commode de nous contacter reste le téléphone. Les élèves peuvent contacter directement les agents lorsqu'ils sont présents à l'école. Nos locaux sont situés au 2^e étage du « Château »

Il est aussi possible de nous adresser une demande par courriel : notre messagerie électronique est régulièrement consultée.

NOTRE EQUIPE

- Géraldine Dutry : psychologue
gdutry@cpmscfath.be – 0490/56.27.70

- Jérôme Manderlier : assistant social
jmanderlier@cpmscfath.be – 0490/56.27.67

- Axelle Huart : Infirmière
ahuart@cpmscfath.be – 0490/56.27.63

Pour tout contact avec la direction du centre :
info@cpmscfath.be - 068/84.29.19

